

# INDUSTRIE DU TABAC : PLUS DE 1 MILLION D'EUROS DÉPENSÉS EN LOBBYING POUR FREINER LES POLITIQUES DE SANTE PUBLIQUE

## TRANSPARENCE SUR LE LOBBY DU TABAC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 4 décembre 2023

Alors que le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) vient d'être adopté et que le Programme national de lutte contre le tabac 2023-2027 (PNLT) a tout juste été dévoilé, **l'ACT-Alliance contre le tabac publie son rapport sur le lobby de l'industrie du tabac**. Malgré l'opacité des déclarations qui empêche d'évaluer à leur juste niveau les montants, l'association estime **qu'à minima plus de 1 150 000 euros sont dépensés chaque année pour freiner les politiques de santé publique** ; à la fois par les géants du tabac (Philip Morris France, British American Tobacco, etc.) mais aussi par leurs alliés tels que la Confédération des buralistes.

Malgré la ratification d'un traité international visant à limiter l'ingérence de l'industrie du tabac dans les politiques de santé publique (Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac), ces activités d'influence ont toujours lieu dans notre pays : à plusieurs reprises le gouvernement a reculé sur certaines mesures, notamment fiscales. **Pour contrer ce lobby, l'ACT réclame l'obligation pour les parlementaires de préciser la source de leurs amendements** (obligation de « *sourcing* ») et **demande une visibilité complète sur les rendez-vous qui se tiennent entre les industriels du tabac et les parlementaires**.

### Des moyens humains et financiers considérables pour freiner la lutte contre le tabagisme

**La pression exercée par l'industrie du tabac sur les politiques publiques ne se limite pas aux seuls fabricants de cigarettes**. Au-delà des « Big Four » (Philip Morris France, Japan Tobacco International, Seita et British American Tobacco) d'autres acteurs ont des intérêts financiers à défendre. Parmi eux, on retrouve les **fournisseurs de produits du tabac** (Logista France principalement), les **organisations ou associations d'entreprises** (telles que AFIT-Association française des industriels du tabac ou l'UNIFAB-union des fabricants), les **sociétés de conseil** (Thomas Marko & Associés, Ernest & Young, Publicis, etc.) ainsi que les **débitants de tabac** (la Confédération des buralistes).

Doté d'un vaste réseau, ce groupe d'intérêt a également les moyens financiers de s'immiscer dans les décisions politiques : selon les données disponibles sur les registres de la Haute autorité pour la Transparence de la vie publique (HATVP), **ce lobby dépense à minima entre 1 150 000 et 1 700 000 euros chaque année pour ses activités d'influence**, hors prestations effectuées par les cabinets de conseil. A titre de comparaison, les activités de lobbying pro-viande, déjà très puissantes, sont estimées entre 550 000 et 1,1 million d'euros<sup>1</sup>.

A ces sommes importantes s'ajoute un vaste maillage de lobbyistes observant le phénomène **des « portes tournantes »** : **à date, 5 lobbyistes désormais au service des intérêts de l'industrie du tabac ont travaillé précédemment auprès de décideurs politiques**. Auparavant collaborateur parlementaire de Catherine Procaccia, **Kevin Reva** a été débauché en 2022 par Philip Morris au poste de « Public Affairs Manager ». La même année, sa sénatrice posait une question parlementaire sur l'intérêt de promouvoir les « alternatives » à la cigarette, dont le tabac chauffé, nouveau produit phare du cigarettier<sup>2</sup>. Même scénario pour **Marine Sauce** aujourd'hui chez Japan Tobacco International après

<sup>1</sup> Greenpeace. *Comment les lobbies de la viande nous manipulent*. Rapport publiée en janvier 2022.

<sup>2</sup> X (formerly Twitter) [Internet]. 2022. Alexandre Léchenet sur X : « @Contexte relève le départ courant janvier de Kevin Reva, attaché parlementaire de la sénatrice @CProcaccia, pour bosser chez Philip Morris. Courant janvier, la même sénatrice posait une question écrite sur l'alternative aux cigarettes... <https://t.co/lwXc8ll5uQ> » / X. Disponible sur: <https://twitter.com/alphoenix/status/1489157488805040132>

avoir été assistante parlementaire pour François Bonhomme pendant 4 ans, député reconnu pour avoir régulièrement pris position en faveur des industriels, notamment sur le sujet de la taxation des produits du tabac<sup>3</sup>.

Et les liens d'intérêt vont même plus loin puisque **certains parlementaires détiennent des participations au capital des cigarettiers** : selon ses déclarations de 2021, le sénateur **Claude Malhuret**, médecin et anciennement président de Médecins sans frontières, détient plus de 16 000 euros d'actions dans l'industrie du tabac<sup>4</sup>.

## **Des mesures concrètes pour freiner l'influence bien réelle de ce lobby**

---

**L'influence des représentants du tabac est toujours bel et bien réelle et pèse directement sur les politiques de santé publique, mettant en danger les efforts de ces dernières années.** Elle a été particulièrement efficace l'an dernier, lors des discussions sur le PLFSS 2023 :

- Parmi les 61 amendements déposés sur la fiscalité du tabac, **53 visaient « à supprimer ou à minorer la hausse de la fiscalité prévue »** ;
- Alors que le projet de loi initial prévoyait une hausse de la fiscalité des produits du tabac à travers un déplafonnement de l'indexation sur l'inflation et une nouvelle catégorie fiscale pour le tabac chauffé, **le gouvernement a reculé au dernier moment, privilégiant les intérêts des débiteurs de tabac.** La veille du vote, Gabriel Attal alors ministre des Douanes et des comptes publics se rendait au congrès annuel national des buralistes où il déclarait qu'il avait « *demandé d'abaisser et de lisser certaines trajectoires sur plusieurs années. Les hausses de fiscalité prévues sur le tabac à rouler et le tabac à chauffer seront moins importantes que prévues* »<sup>5</sup>.

Cette année encore, **l'ACT s'alarmait que la grande majorité des amendements déposés dans le cadre du PLFSS soient issus directement des représentants des lobbies du tabac** et qu'aucun député ne reprenne les éléments des associations de lutte contre le tabagisme sur la fiscalité. La semaine dernière, l'ACT déplorait le [manque de courage politique du nouveau PNLT](#) qui, en renonçant à adopter une trajectoire fiscale forte et structurée, privilégie les intérêts financiers des buralistes aux dépens du bien commun.

**Bien que la France soit signataire de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, limitant au strict nécessaire les relations entre décideurs et représentants du tabac, l'influence de ce lobby ne faiblit pas.** Au-delà de contraindre la Confédération des buralistes aux mêmes obligations de transparence que les cigarettiers, disposition prévue dans le prochain PNLT, l'ACT réclame deux mesures supplémentaires :

- **Obliger les parlementaires au « sourcing » des amendements** en publiant le nom de l'entité à l'origine d'un amendement ;
- **Contraindre l'industrie du tabac et les décideurs publics à publier le détail de leur rendez-vous**, c'est-à-dire non seulement d'obliger à la transparence de leurs agendas mais également à la publication des comptes rendus des réunions.

« *Ce rapport doit permettre au grand public mais surtout aux parlementaires de prendre conscience de la pression exercée par l'industrie du tabac sur les décisions politiques. Le constat que nous dressons est alarmant et pourtant, celui-ci est sous-estimé : le manque de transparence et les données incohérentes sur le nombre de salariés embauchés nous amènent à penser que la puissance de ce réseau est bien plus grande que ce que laissent croire les déclarations de ces industriels.* », explique **Martin Drago, Responsable plaidoyer l'ACT-Alliance contre le tabac.** « *Aujourd'hui la convention de l'OMS n'est pas strictement appliquée et ce qui nous inquiète, c'est que ce lobby a l'oreille plus qu'attentive, voire l'approbation de notre gouvernement. En 2022, sur proposition du ministère de l'Economie et des Finances, Philippe Coy, l'homme à la tête du lobby le plus actif en France pour la défense des intérêts de l'industrie du tabac, a reçu la Légion d'honneur !* ».

---

<sup>3</sup> La Lettre [Internet]. 2022. Les liens fumeux d'un sénateur LR et de sa collaboratrice sur le tabac. Disponible sur: <https://www.lalettre.fr/fr/action-publique/lobbying/2022/1/21/les-liens-fumeux-d-un-senateur-lr-et-de-sa-collaboratrice-sur-le-tabac.109866270-art>

<sup>4</sup> Fiche Claude Malhuret [Internet]. Disponible sur: <https://www.hatvp.fr/fiche-nominative/>

<sup>5</sup> Congrès des buralistes : « contre les trafics, je veux que la peur change de camp » (Gabriel Attal) | Le Monde du Tabac [Internet]. 2022. Disponible sur: <https://www.lemondedutabac.com/congres-des-buralistes-contre-les-trafics-je-veux-que-la-peur-change-de-camp-gabriel-attal/>

### **A propos de l'ACT-Alliance contre le tabac**

L'ACT-Alliance contre le tabac est un collectif d'associations reconnu d'intérêt général, loi 1901, engagé au service de la santé publique. Depuis l'entrée en vigueur de la Loi Evin en 1991, l'ACT œuvre depuis plus de trente ans pour défendre le bien-être de tous face aux intérêts de l'industrie du tabac.

En tant que porte-parole de ses associations membres, l'ACT se fait le devoir d'éclairer par les faits les manipulations de cette industrie et de peser sur le débat public pour un avenir plus durable.

Sa détermination dans la lutte contre le tabac a permis de franchir des étapes décisives en matière de santé publique en France. C'est à travers des campagnes d'information et de plaidoyer que l'ACT poursuit son combat contre des fabricants redoublant d'efforts pour normaliser la consommation, sous différentes formes, de ses produits addictifs.

Par son action fédératrice, l'ACT mobilise collectivement décideurs, acteurs de santé publique, de l'environnement, des droits humains, de la finance, ainsi que les médias pour voir émerger en 2032 la première génération en France libérée des méfaits du tabac et de son industrie.

[www.alliancecontreletabac.org](http://www.alliancecontreletabac.org)

**CONTACT PRESSE**

**ALLIANCE CONTRE LE TABAC**

Astrid Billard – Tél. : 07 49 94 04 08 | [astrid.billard@alliancecontreletabac.org](mailto:astrid.billard@alliancecontreletabac.org)